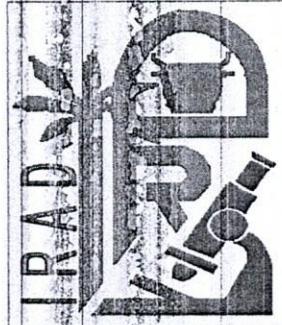


REPUBLICUE DU CAMEROUN  
Paix - Travail - Patrie

INSTITUT DE RECHERCHE AGRICOLE  
POUR LE DEVELOPPEMENT

DIRECTION GENERALE

B.P: 2123 Yaoundé  
Tél./ (237) 222 22 33 62  
Fax (237) 222 23 26 44  
E-mail : irad@irad.cm  
Web site : [www.irad.cm](http://www.irad.cm)



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – Work – Fatherland

INSTITUTE OF AGRICULTURAL  
RESEARCH FOR DEVELOPMENT

HEAD OFFICE

P.O. Box: 2123 Yaoundé  
Tél./ (237) 222 22 33 62  
Fax (237) 222 23 26 44  
E-mail : irad@irad.cm  
Web site : [www.irad.cm](http://www.irad.cm)

Yaoundé, le **23 AVR 2025**

**DECISION N° *05* /IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/04/2025  
PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE ISSU DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES  
N°\_07/\_AONO/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/2025 DU 20/02/2025  
POUR LA FOURNITURE DES ACCESSOIRES (SEED CLEANING AND CALIBRATION  
MACHINES, CHARRUES, HERSES, PULVERISATEURS, FRONT LOADERS) A L'IRAD**

\*\*\*\*\*

**LE DIRECTEUR GENERAL,**

- Vu la Constitution ;
- Loi 2024/013 du 23 décembre 2024 portant loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2025 ;
- Vu Le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu Le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu Le Décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de L'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu Le Décret n°2011/305 du 12 septembre 2011 portant nomination du Directeur Général de L'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD) ;
- Vu Le Décret N° 2019/075 du 18 Février 2019 portant réorganisation de l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD) ;
- Vu Le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés publics ;
- Vu L'arrêté N°033/CAB/PM du 13 février 2007, mettant en vigueur le cahier des clauses Administratives générales (CCAG), applicables aux marchés publics ;
- Vu La Décision n°00000434/CAB/MINMAP du 18 juin 2019 portant nomination de présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certains Etablissements Publics ;
- Vu La circulaire n° 005/CAB/PM du 31 décembre 2014 relative à l'anticipation de la procédure de passation des Marchés publics avant la mise en place de la disponibilité des financements ;
- La circulaire N°00013995/C/MINFI du 31 Décembre 2024 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2025.

Considérant les nécessités de service,

**DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup>** : La Société LE SAGITAIRE SARL, BP 8025 Yaoundé-Cameroun, Tél : 699 96 96 56, N° contribuable M069600001184Z a été retenue pour l'exécution du Marché issu de l'Avis d'Appel d'Offres N°07/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/2025 du 20/02/2025 pour la fourniture des accessoires (seed cleaning and calibration machines, charrues, herses, pulvérisateurs, front loaders) à l'IRAD.

**Montant TTC :** 209.800.000 (deux cent neuf millions huit cent mille) Francs CFA.

**Délai d'exécution :** Cinq (05) mois

**Financement :** Appui spécial Blé

**Exercice :** 2025

**Article 2 :** Le Directeur de ladite Société est invité à se présenter au Service des Marchés pour recevoir notification du projet de Marché.

**Article 3 :** la présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

#### Ampliations

- MINMAP
- ARMP
- DAAF/ SDBF/SM/CIPM



*Directeur Général*

*Dr. Noé WOIN*